



## AIDE FSL ENERGIE CURATIVE

### DEMANDE

TRANSMETTRE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER LES DOCUMENTS CI-DESSOUS :

Ces documents (photocopies) doivent impérativement mentionner le nom du demandeur (signataire de la demande d'attribution). La production des pièces originales ou complémentaires peut, le cas échéant, être demandée.

Pièce d'identité en cours de validité

Tout document attestant de l'existence d'un contact avec votre fournisseur d'énergie qui n'a pas abouti à un accord amiable pour le règlement de la facture présentée à l'appui de votre demande.

**Pour attester de votre résidence principale à Paris :**

dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu (du demandeur et de chaque personne vivant à titre principal au foyer et étant imposée séparément). L'avis d'imposition du demandeur doit être établi à son adresse parisienne.

**Ainsi que :**

dernière quittance de loyer (si le demandeur est locataire, sous locataire ou résident de logement foyer)

autorisation du propriétaire concernant la sous location (si le demandeur est sous locataire)

ou dernier relevé de charges de copropriété (si le demandeur est propriétaire occupant)

ou certificat d'hébergement (si le demandeur est hébergé à titre gracieux)

Dans tous les cas, dernière(s) facture(s) impayée(s) d'électricité et/ou de gaz, établie(s) au nom du demandeur.

Tous documents concernant vos ressources récentes (3 derniers mois) et celles de toutes les personnes vivant au domicile : salaires, indemnités de chômage, RSA, retraites, pensions, indemnités journalières, Allocation Ville de Paris, Allocation aux Adultes Handicapés, complément de libre choix d'activité dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant...

**En cas d'enfant(s) à charge :**

livret(s) de famille tenu(s) à jour